

EN FAMILLE

Célébration

Pour vivre pleinement la célébration, une **répétition** sera organisée avec les enfants dans les jours précédents la célébration.

La fête de la foi est une fête d'Eglise à laquelle Dieu nous convie. Il s'agit d'un moment important qui requiert de notre part joie et convivialité, mais aussi qui exige recueillement et prière.

Merci de ne pas prendre de photos ni de film pendant la cérémonie car **vous pourrez récupérer les photos de la célébration avec lien par mail ou sur clé USB.** (il est donc important de noter votre adresse mail de façon lisible sur la feuille d'inscription). Une photo de groupe sur le parvis sera possible.

Cadeaux

A l'occasion de cette grande fête de famille, l'enfant peut recevoir des cadeaux qui marquent notre joie, notre affection. Que nos cadeaux soient signés de notre joie d'être aimés de Dieu et qu'ils nous invitent à nous tourner vers lui et vers les autres.

Et après ? Non, ce n'est pas fini !

Faire sa profession de foi, ce n'est pas une fin, mais un commencement...

Pour les jeunes, il existe une multitude de propositions pour continuer un chemin de foi après la profession de foi :

-**La confirmation** : pour faire le choix de la foi à l'âge de l'adolescence et recevoir le don de l'Esprit que Dieu nous fait pour vivre de sa vie.

-**Les messes animées par les jeunes** : un samedi par mois, à Combrée, à 18h30. C'est l'occasion de tous se retrouver et de vivre un moment de communion et de joie.

-**Le SAV de la profession de foi** : un week-end pour se retrouver après la retraite et venir accompagner ceux qui se lancent dans la profession de foi lors de la retraite.

-**Beaucoup d'autres propositions sont faites** : les jeunes auront un temps de témoignages pour découvrir toutes ces propositions.

Retraite de Profession de foi 2018

DU JEUDI 26 AVRIL 10 H

AU SAMEDI 28 AVRIL 18H

AU LYCEE BOURG-CHEVREAU A SEGRE

« Viens et suis – moi ».

Lc 18,22

